



AVIS IMPORTANT Aux responsables de COPA pour les jeunes,

Veillez retourner les deux côtés de ce formulaire à:

COPA pour les jeunes
903-75 rue Albert
Ottawa, ON
K1P 5E7

Participant : Veuillez svp remplir les deux côtés de ce formulaire et le remettre à votre pilote bénévole.

Parent ou tuteur : Avant le vol, veuillez svp lire le document et signer le formulaire d'Accord (au verso)

Inscription du Participant (en lettres moulées svp)

Nom de famille du Participant		Prénom	Age
Adresse			
Ville	Province	Code Postal	
Téléphone	Courriel		

Avez-vous déjà participé à une activité? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Comment avez-vous pris connaissance de l'existence du programme COPA pour les jeunes? Journal local <input type="checkbox"/> Annonce dans COPA Flight <input type="checkbox"/> Information d'un ami/parent <input type="checkbox"/> A l'école <input type="checkbox"/> Sur Internet <input type="checkbox"/>
----------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

RENONCIATION AUX DROITS

Exonération de responsabilité et renonciation à toute réclamation Acceptation des risques et convention d'indemnisation

En signant le présent document, vous renoncez à certains droits légaux, y compris celui d'intenter des poursuites judiciaires ou de réclamer un dédommagement.

Veillez SVP lire attentivement

Initiales

La personne identifiée plus bas désire participer au Programme COPA pour les jeunes de l'Association canadienne des pilotes et propriétaires d'aéronefs. Dans le cadre de cette activité, cette jeune personne pourrait effectuer un vol en avion. Le programme est rendu possible par des pilotes membres de COPA et détenteurs d'un permis de Transports Canada ("TC"). Ces pilotes bénévoles utilisent divers types d'aéronefs également autorisés par TC. Je suis le parent de cette jeune personne ou son tuteur légal et je déclare et garantis formellement que j'ai le pouvoir de conclure le présent accord de renonciation à tout recours, de m'engager à renoncer à toute poursuite, d'assumer les risques et de renoncer aux indemnités en son nom. En contrepartie de son admission au programme, le jeune et moi convenons de ce qui suit:

ACCORD D'EXONÉRATION DE LA RESPONSABILITÉ | La jeune personne et moi, à titre de parent ou de tuteur (pour nous-mêmes, nos héritiers, les membres de nos familles, nos représentants personnels et désignés) libérons et dispensons pour toujours COPA, la Compagnie d'Assurance-vie AIG du Canada, et leurs dirigeants respectifs, leurs directeurs, membres, leurs sections régionales, employés, agents,

affiliés, bénévoles, commanditaires, courtiers d'assurance et assureurs (y compris les pilotes, les propriétaires ou opérateurs d'aéronefs utilisés dans le contexte du Programme COPA pour les jeunes) conjointement et solidairement, de toute réclamation contre un ou plusieurs représentants de COPA, de la Compagnie d'Assurance-vie AIG du Canada (y compris, mais sans s'y limiter, toute demande d'indemnisation pour blessure ou pour décès) résultant de la participation de l'enfant mineur au Programme, de ma propre participation au Programme, ou de la participation des deux. Il est également entendu et compris par les présentes que la Compagnie d'Assurance-vie AIG du Canada n'est qu'un commanditaire du Programme. La Compagnie d'Assurance-vie AIG du Canada n'est aucunement en mesure d'intervenir dans la gestion ou la conduite des activités de COPA ou du Programme comme tel. Cette décharge de responsabilité s'applique à toutes les obligations juridiques, y compris celles découlant de la négligence d'un ou plusieurs membres de COPA, de la Compagnie d'Assurance-vie AIG du Canada ou d'un ou plusieurs de leurs représentants. À moins qu'une telle obligation ne résulte d'une négligence ou d'une faute délibérée de COPA, auquel cas l'exonération, le désistement ou la renonciation ne sauraient s'appliquer à COPA.

RENONCIATION AUX DROITS (2) ▶

RENONCIATION AU DROIT DE POURSUITE | cette jeune personne et moi, à titre de parent ou de tuteur (pour nous-mêmes, nos héritiers, les membres de nos familles, nos représentants personnels et désignés) libérons et dispensons pour toujours COPA, la Compagnie d'Assurance-vie AIG du Canada, ou leurs représentants, conjointement ou solidairement de toute réclamation (y compris, mais sans s'y limiter, les demandes d'indemnisation pour blessure ou décès) consécutive à la participation du jeune, ou à ma propre participation, ou à la participation des deux au Programme. Cette renonciation à tout poursuite s'applique à tous les droits juridiques y compris ceux qui résulteraient de toute négligence de COPA, de la Compagnie d'Assurance-vie AIG du Canada ou encore de l'un ou plusieurs de leurs représentants, à moins que les droits n'aient été lésés par suite d'une inconduite volontaire de COPA, ce qui entraînerait l'annulation de l'accord de renonciation.

ACCEPTATION DU RISQUE | Nous comprenons que le fait de prendre l'avion ou de se trouver à proximité d'un aéronef entraîne des risques. Des blessures graves ou la mort peuvent survenir pour de nombreux motifs, y compris les écrasements d'avion, les chutes, les erreurs de pilotage, les erreurs du personnel d'entretien au sol, les pannes de moteur ou autres ennuis mécaniques, la négligence dans l'entretien, les collisions avec des oiseaux ou d'autres objets, les conditions météorologiques, le carburant contaminé ou les atterrissages difficiles ou forcés. Il pourrait s'agir de blessures mineures comme des ecchymoses, des égratignures ou des foulures; des blessures majeures comme des lésions oculaires, des os fracturés ou des commotions; ou des atteintes encore plus graves comme la paralysie, les brûlures sévères et la mort. Si le jeune est assez âgé pour comprendre la gravité de ces risques, je lui aurai alors expliqué la nature de ceux-ci.

La jeune personne et moi, à titre de parent ou de tuteur (pour nous-mêmes, nos héritiers, les membres de notre famille, nos représentants personnels et désignés) acceptons tous les risques et la pleine responsabilité pour toute blessure ou pour un décès pouvant survenir dans le cadre du Programme.

ACCORD D'INDEMNISATION DU PARENT/TUTEUR

JE DÉCLARE QUE je suis le parent ou le tuteur légitime du jeune Participant. Et à ce titre, **j'accepte d'exonérer COPA, la Compagnie d'Assurance-vie AIG du Canada et leurs représentants** de toute responsabilité pour tout dommage matériel ou blessure personnelle subit par celui-ci ou par un tiers quelconque, découlant de sa participation au Programme COPA pour les jeunes.

J'ACCEPTÉ ET RECONNAIS que dans l'éventualité où cet accord ne pourrait s'appliquer au Participant, j'indemniserai COPA, la Compagnie d'Assurance-Vie du Canada et leurs représentants pour toute dépense encourue, y compris mais sans s'y limiter les frais juridiques, les déboursements et autres paiements consécutifs à un règlement hors cour ou à un jugement rendu en rapport avec la participation du Participant au Programme d'aviation COPA pour les jeunes.

Initiales

AUTORISATION DE PUBLICATION | Je consens à ce que mon enfant soit photographié ou filmé aux fins de publication dans la presse, de diffusion à la télévision ou de retransmission sur internet.

Dans l'éventualité où un tribunal compétent invaliderait, ou déclarerait nulle ou inapplicable l'une ou l'autre des dispositions de cet Accord, le reste de l'Accord demeurerait en vigueur avec plein effet.

Cet Accord devra être interprété conformément aux lois de l'Ontario et je me soumetts par les présentes à la juridiction non-exclusive des tribunaux de la Province de l'Ontario.

Je déclare que je conclus volontairement cet Accord et que ce faisant, je ne me fie sur aucune représentation orale ou écrite faite par COPA ou ses représentant en rapport avec l'aspect sécuritaire d'une participation au Programme COPA pour les jeunes.

AVIS JURIDIQUE | Je sais que je peux m'entretenir avec mon conseiller juridique au sujet de cet Accord, ce que j'ai fait ou décidé de ne pas faire. Je comprends que j'ai le droit, tel qu'on m'en a offert la possibilité, de m'opposer ou de négocier toute disposition de l'Accord. Je signe librement et volontairement cet Accord et j'entends qu'il constitue l'exonération inconditionnelle de toute responsabilité dans toute la mesure permise par la loi.

Avant d'apposer votre signature sur ce document, veuillez svp lire attentivement la totalité de l'Accord:

Note de COPA: Si un accident devait se produire, vous et le jeune Participant renoncerez à des droits juridiques et pourriez être exposés à des obligations diverses. Si quoi que ce soit échappait à votre compréhension dans le présent document, veuillez svp ne pas y apposer votre signature et vous entretenir avec votre conseiller juridique.

Signature du parent ou tuteur		SVP Inscrivez le nom du jeune en lettres moulées	
SVP Inscrivez le nom du parent ou tuteur en lettres moulées		Date	

Renseignements sur le Pilote (A compléter si le vol a lieu autrement que dans le contexte d'une activité organisée par un Club COPA)

Nom du Pilote		Numéro de membre	
Date	Immatriculation de l'avion		